Séminaire de printemps

Le principe de précaution : diktat prédictif ou prévention ?

10 avril 2010

Institut National des Jeunes Sourds - 245 bis, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Argument

Après trois siècles passés dans la jubilation d'un progrès basé presque exclusivement sur des avancées technologiques entretenant le mythe d'un tout possible, d'un savoir et d'une jouissance sans limite, notre « modernité » bascule dans une méfiance de principe face à la nouveauté. Parallèlement, la complexité et l'incertitude deviennent suspectes : tout problème doit avoir une solution, une explication objectivant une causalité simple et linéaire.

Ce nouvel état d'esprit vise à l'éradication du doute, à l'impératif de tout prévoir. La prudence se transforme en principe : le principe de précaution, c'est-à-dire l'exigence d'anticiper le risque qui ne peut être connu mais serait susceptible de se révéler dans l'avenir. Il présente un aspect divinatoire, puisqu'il impose d'aller au devant du risque avant qu'il ne se réalise. Il instaure par ailleurs une tension permanente entre notre présent et notre avenir : tout en soulignant la précarité du présent, il substitue à notre responsabilité envers l'avenir un sentiment d'accablement sous le poids de menaces dont la liste s'allonge sans cesse.

Ce principe tend à organiser la société autour d'une logique fondée sur l'illusion d'un risque zéro, avec comme corollaire une conception du lien social étroitement encadrée par des nécessités assurantielles et sécuritaires. Il devient donc l'outil indispensable d'une politique visant à assurer que tout est mis en place pour notre bien-être et notre sécurité : le « meilleur des mondes » ...

Personne ne remet en cause l'importance et la nécessité de la prévention. Cette dernière doit toutefois éviter les approximations, appliquer des méthodes reconnues et validées et respecter des valeurs. C'est pourquoi, tant sur le plan sociétal que sur celui de la pratique psychiatrique, un débat de fond s'avère nécessaire.

- Qu'est-ce qui a permis ce glissement de la prévention au principe de précaution qui tendent actuellement à se confondre?

- Peut-on vivre sans risque ? A force de prudence ne risque t'on pas de se garder de toute initiative, pensées ou désirs ?

- Quels peuvent être les effets psychiques de cette tension permanente d'un avenir construit comme toujours menaçant ?

- Ne confisque-t-on pas la responsabilité collective ou individuelle, fondatrice de la liberté, en la confondant avec l'impératif de précaution ?

- Quelles sont les conséquences du « tout sécuritaire » sur l'organisation de la société, sur la place du "fou" et donc sur notre pratique de la psychiatrie ?

Rien n'est pourtant figé. Il nous appartient d'élaborer des réflexions, des stratégies qui se libèrent de la nostalgie du passé et de l'opposition à toutes nouvelles approches pour parvenir à mieux nous repérer, dans le respect de nos valeurs, face à l'évolution de la prévention dans nos pratiques.